

Règlement

Pratique	Loisir	Compétition	
Spécialité	Cyclo-Cross	Route	VTT
Manifestation	"Les Rives de la Loire"		
Date	Dimanche 3 décembre 2023	Lieu	Brives - Charensac Haute - Loire

1 – Organisateur, Renseignements

- UCPV (Union Cycliste Le Puy en Velay), Centre "Roger Fourneyron", 31 Boulevard de la République, 43000 Le Puy en Velay
- Courriel : union.cycliste.lepuy@orange.fr
- Internet : <http://unioncyclistelepuy.e-monsite.com>

2 – Date, horaires, lieu

Lieu	La Chartreuse, Brives Charensac, Haute - Loire	Date	Dimanche 3 décembre 2023
Accueil - Horaires	A partir de 9 h	Accueil - Lieu	Gymnase de Corsac
Epreuves - Horaires	De 10 h 15 à 16 h	Cérémonies protocolaires	12 h (U9, U11, U13, U15) 16 h (U17, U19, Dames, Espoirs, Séniors)

3 – Réglementation

- **Organisation** : UCPV – Union Cycliste Le Puy en Velay, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme
- **Règlement** : Les épreuves de la manifestation sont organisées en conformité avec les règlements de la FFC.
- **Dispositions particulières**
 -
- **Acceptation** : La participation à la manifestation implique l'acceptation et le respect du règlement dans toutes ses dispositions.

4 – Participants, catégories & âges

Licenciés FFC	Pré-licencié (G & F)	4 à 6	U17 (Cadet) (G & F)	15 & 16
	U9 (Poussin) (G & F)	7 & 8	U19 (Junior) (G & F)	17 & 18
	U11 (Pupille) (G & F)	9 & 10	Dame toute catégorie	19 & après
	U13 (Benjamin) (G & F)	11 & 12	Homme toute catégorie	19 & après
	U15 (Minime) (G & F)	13 & 14		

5 – Epreuves - Parcours

EPREUVES : Lieux, Parcours, Catégories de participants, Horaires, Tarifs	
Epreuve - 1	Course "CC-1"
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac

Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 07			
Participants	U9 (G & F)			
Début / Départ	10 h 15	Fin / Arrivées	10 h 22	
Tarif engagement	0 €		Identification	Dossards
Observations				
Epreuve - 2	Course "CC-2"			
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 10			
Participants	U11 (G & F)			
Début / Départ	10 h 35	Fin / Arrivées	10 h 45	
Tarif engagement	0 €		Identification	Dossards
Observations				
Epreuve - 3	Course "CC-3"			
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 15			
Participants	U13 (G & F)			
Début / Départ	11 h	Fin / Arrivées	11 h 15	
Tarif engagement	0 €		Identification	Dossards
Observations				
Epreuve - 4	Course "CC-4"			
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 20			
Participants	U15 (G & F)			
Début / Départ	11 h 30	Fin / Arrivées	11 h 50	
Tarif engagement	7,5 €		Identification	Dossards
Observations				
Epreuve - 5	Course "CC-5"			
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 30			
Participants	U17 (G & F) + U19 (F)			
Début / Départ	13 h	Fin / Arrivées	13 h 30	
Tarif engagement	7,5 €		Identification	Dossards
Observations	Départ des Cadettes et juniors filles ce fera en fond de grille			
Epreuve - 6	Course "CC-6"			
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac			

Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 40			
Participants	U19 (G) + U23 et senior Dames			
Début / Départ	14 h	Fin / Arrivées	14 h 40	
Tarif engagement	11 €		Identification	Dossards
Observations	Départs des U23 et seniors Dames ce fera en fond de grille			
Epreuve - 7	Course "CC-7"			
Lieu	Rive gauche de la Loire, Pont de la Chartreuse, Brives Charensac			
Epreuve Parcours / Circuit	Durée / Longueur	Dénivelé +	Nombre de Tours	Distance totale
	0 h 50			
Participants	Hommes toute catégorie			
Début / Départ	15 h 10	Fin / Arrivées	16 h	
Tarif engagement	11 €		Identification	Dossards
Observations				

6 – Itinéraires (caractéristiques) - Environnement

➤ Itinéraires

- L'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications de parcours de dernière minute, en raison de contraintes particulières.

➤ Balisage

- Le circuit est balisé.
- Le balisage est matérialisé par des flèches papier collées ou flèches peintes au sol (peinture temporaire), de la rubalise & des panneaux directionnels.
- Toute trace de balisage est effacée par l'organisateur, dans les jours qui suivent la manifestation.

➤ Environnement

- Les participants doivent respecter l'environnement.

7 – Sécurité, Assurances

➤ Vélo

- Le vélo, conforme aux normes officielles en vigueur, doit être en bon état de fonctionnement.
- La conformité du vélo est contrôlée

➤ Casque

- Le port d'un casque à coque rigide, avec jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

➤ Obligations des participants

- Respecter le sens de circulation sur le circuit
- Appliquer les dispositions réglementaires du code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes
- Respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur
- Exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie, données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.
- Informer l'organisateur dans les meilleurs délais, en cas d'abandon en cours d'épreuve.

➤ Responsabilité

- La responsabilité personnelle de chaque participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

➤ Assurances en cas d'accident lors de la manifestation

- Les participants licenciés FFC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence
- Assurance "responsabilité civile" : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants
- Assurance "Individuelle Accident" : Il est vivement conseillé à chaque participant d'être convenablement protégé par une assurance personnelle couvrant les risques liés aux dommages corporels
- Assurance "Dommages Matériels" : Il est vivement conseillé à chaque participant d'être convenablement protégé par une assurance personnelle pour tout dommage causé aux matériels (vélos, équipements, accessoires, vêtements, ...)

➤ Assistance & Secours

- Circulation : Des "Signaleurs" sont postés aux principaux carrefours du parcours, pour garantir le passage des participants avec sécurité.
- Assistance technique & médicale
 - Véhicules : Des véhicules motorisés circulent sur le parcours pour la sécurité et l'assistance des participants.
 - Matériel, outillage : Le poste de contrôle - organisation, logistique de la manifestation, est pourvu d'outillage et de matériel de petite réparation
- Assistance médicale
 - Le poste de contrôle - organisation, logistique de la manifestation, est équipé de moyens d'alerte des secours (téléphones mobiles), ainsi que de trousse à pharmacie.
 - Sont présents durant toute la durée de la manifestation, une équipe de secouristes avec ambulance. Ils disposent de matériels techniques et véhicules nécessaires pour une intervention en cas d'accident.

➤ Téléphones des Services d'Urgence :

SAMU (Aide Médicale) (15) – Police (17) – Sapeurs-Pompiers (18) – Urgences (112)

8 – Contrôle, identification

- **Identification** : Afin de permettre l'identification et le pointage des passages, l'organisateur met à disposition de chaque concurrent un matériel d'identification
 - Plaque : Elle est fixée de façon à assurer sa bonne visibilité, sur le guidon à l'avant du vélo, au moyen de liens plastiques.
 - Dossard : Il est accroché de façon à assurer sa bonne visibilité, au moyen d'épingles, au dos du maillot.
 - Matériel spécifique : Pour le chronométrage électronique, les matériels sont accrochés selon les prescriptions de l'organisateur
- **Restitution** : Le matériel d'identification doit être impérativement restitué à l'organisateur au terme de l'épreuve. A défaut de restitution il pourra être exigé une indemnité financière.

9 – Cérémonie protocolaire

- **Obligation** : Les participants sont tenus d'assister aux cérémonies protocolaires
- **Récompenses** : Des lots & récompenses sont remises aux participants présents, selon des critères définis par l'organisateur.

10 - Droit à l'image

- **Autorisation** : Chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la manifestation en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaire, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

11 – Données personnelles

- **Droit d'accès** : Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification personnelle à ses données.

12 – Contrôle médical

- L'ensemble des règles de lutte contre le dopage aussi bien celles établies par la législation française que celles fixées par la réglementation internationale ou toutes autres mesures adoptées dans ce domaine à l'avenir, sont applicables dans le cadre de la manifestation. Tout contrevenant à ces dispositions s'exposera aux sanctions prévues au sein des dispositions ci-dessus énumérées.
- Le règlement antidopage de la Fédération Française de Cyclisme s'applique à l'épreuve

13 – Participation

➤ Inscriptions

- Il est vivement conseillé de s'inscrire en préalable à la date de la manifestation
- Les inscriptions pourront être prises sur place, le jour même, au moins 1 h avant les départs prévus, avec une majoration de 5,00 €
- Modalités

- Sur le site internet de la FFC
- Par Bulletin d'inscription à retourner à UCPV

➤ **Licences**

- Les participants licenciés à la FFC (Fédération Française de Cyclisme) doivent obligatoirement justifier de leur affiliation à la fédération
- Les licences doivent être présentées au moment du retrait des plaques / dossards. Elles sont conservées par l'organisateur jusqu'au moment de la restitution des dossards.

➤ **Annulation**

- Toute annulation de participation doit être signalée avant le début de la manifestation et dûment justifiée à l'organisateur


14 - Prestations

➤ **Prestations**

- Informations diverses (Plan de situation, Profils et Cartes, ...)
- Matériel d'identification
- Assurance Responsabilité Civile
- Assistance technique & assistance médicale
- Ravitaillements solides et liquides

➤ **Autres prestations**

- Local d'accueil (vestiaires, toilettes, ...)
- Poste de lavage des vélos

	<p>Adresse postale Centre "Roger Fourneyron" 31 Boulevard de la République 43000 Le Puy en Velay</p>	<p>Mail union.cycliste.lepuy@orange.fr</p> <p>Internet http://unioncyclistelepuy.e-monsite.com</p>
--	--	--